

# Appel à projets 2019

## Recherches sur les agroforesteries

---

Arbres et durabilité des agrosystèmes en zone tempérée

*Date limite de réception des dossiers : 20 février 2019*

### Contexte

Le secteur agricole comme certaines filières agro-alimentaires traversent une période de crise économique et sociale, reflet d'une profonde mutation des modes de production agricole, de transformation et de consommation des aliments. Des pratiques aux conséquences néfastes pour la santé tant de l'environnement, des animaux que des humains, sont de plus en plus questionnées par de larges secteurs de la société. Face à ce constat et aux enjeux du futur (notamment climatiques et démographiques), de nombreuses initiatives ont émergé pour refonder la manière de cultiver la terre, d'élever les animaux, de nourrir les Hommes et de préserver le fonctionnement de notre planète.

Ces démarches et projets agro-écologiques portent une vision commune : il est aujourd'hui indispensable et possible d'inventer progressivement de nouvelles voies pour produire, faire vivre et nourrir durablement, en favorisant des systèmes agricoles respectueux de la nature et des humains.

**L'agro-écologie** n'est pas considérée ici comme une forme particulière d'agriculture mais comme une vision pouvant transformer toutes les formes

actuelles d'agriculture et comme une inspiration sur les chemins pour y parvenir. Elle impose cependant de profonds changements dans la façon d'analyser, d'évaluer et de concevoir tant les pratiques de culture et d'élevage que les systèmes de production, d'échange et de consommation :

- l'abandon de la recherche de solutions « passe-partout » au profit d'une diversité de systèmes à construire par les acteurs eux-mêmes, dans chaque contexte biophysique et socio-économique ;
- l'intégration des différentes échelles auxquelles opèrent les processus écologiques et socio-économiques de l'agro-écologie : la parcelle (lieu des interactions entre l'eau, les sols, les plantes, les animaux...), l'exploitation agricole (unité de gestion et de vie), le territoire (échelle d'organisation du paysage, des relations sociales de proximité, des systèmes alimentaires et de maîtrise des flux et impacts sur les ressources) ;
- l'intégration des savoirs profanes (notamment sur les pratiques agricoles) et des savoirs scientifiques plus génériques (sur les processus et sur les méthodes) pour produire des connaissances activables et utilisables par le plus grand nombre ;

- une réinscription des pratiques dans le temps long, celui des processus écologiques (croissance d'un arbre, maintien ou restauration d'un sol de qualité, changement climatique...), celui des acteurs (nouveaux apprentissages et compétences à acquérir pour les paysans, les chercheurs et accompagnateurs,...) et enfin celui des institutions (gouvernance, nouveaux référentiels de politiques publiques).

L'**agroforesterie** qui consiste à associer les arbres ou les haies aux productions agricoles (cultures, prairies) pour obtenir des agrosystèmes pluristratifiés, est l'une des voies agro-écologiques, soutenue par la Fondation de France. Constatant en effet que les recherches fondamentales et appliquées sur les agroforesteries tempérées restaient peu développées, la Fondation de France a depuis 2011 financé 44 bourses de thèses et post-doctorats produisant des connaissances au service de tous les acteurs.

## Objectif

En 2019, la Fondation de France poursuit l'ouverture de son appel à projets pour soutenir la production de connaissances adaptées aux nouveaux besoins et questionnements des acteurs et à leurs pratiques évolutives, en :

- continuant à financer quelques thèses et post-doctorats mais centrés sur des sujets orphelins, encore peu ou pas explorés ;
- en renforçant ses soutiens à des recherches plus impliquées (du type recherche-action, recherche participative) reposant sur une association étroite entre des laboratoires de recherche et des acteurs de terrain (paysans, citoyens, acteurs des territoires...).

## Quels projets de recherche ?

L'appel à projets est ouvert à toute proposition de recherche ayant pour **objet d'étude les interactions entre l'arbre, la culture et l'élevage en zone tempérée**.

Le jury sera particulièrement attentif aux sujets considérés comme moins explorés et/ou porteurs d'avenir et d'innovation, tels que :

- les associations entre systèmes agroforestiers et **d'autres méthodes agro-écologiques** (agriculture de conservation, permaculture...);
- les systèmes agroforestiers en **polyculture élevage** ;
- la phase d'installation des arbres dans les systèmes agricoles ;
- la conception de systèmes agroforestiers basée sur l'intégration de différentes échelles (parcelle, ferme, territoire).

Les recherches doivent se dérouler en **France métropolitaine** ; des collaborations internationales et avec les outre-mer sont possibles si elles apportent des compétences ou connaissances indispensables à la recherche.

Les projets pourront reposer sur une large gamme disciplinaire, depuis les sciences biologiques jusqu'aux sciences sociales. Les **approches interdisciplinaires** sont encouragées.

Les partenariats recherche-développement et **l'implication des agriculteurs** sont vivement encouragés et sont incontournables pour les projets de recherche-action.

Afin d'encourager au mieux les collaborations entre recherche et terrain, la Fondation de France pourra soutenir :

- les phases d'émergence de projets permettant à des chercheurs et des groupes d'agriculteurs de co-construire des projets de recherche-action ;
- les étapes de transfert vers le terrain des connaissances acquises grâce aux recherches menées et de manière symétrique la valorisation et l'intégration des savoirs profanes dans des projets de recherche académiques.

## Qui peut répondre ?

- les étudiants doctorants inscrits dans une école doctorale au sein d'une unité de recherche française. Les demandes de financement de post-doctorats sont également admissibles mais non prioritaires en 2019 ;
- les associations et éventuellement des coopératives dont l'activité relève de l'intérêt général ;
- des consortiums et regroupements de structures sur un même territoire.

Dans tous les cas, l'aide de la Fondation de France sera affectée à une structure à but non lucratif.

## Modalités de soutien

### Pour les allocations doctorales et post-doctorales

Les financements sont accordés pour les salaires des jeunes chercheurs et versés sous forme de subvention au laboratoire d'accueil, en financement principal ou en cofinancement.

Ils sont accordés pour une durée maximum de :

- 3 ans pour les thèses : le montant sollicité doit correspondre à la grille de rémunérations des doctorants en vigueur dans l'organisme d'accueil.
- 2 ans pour les post-doctorats : le montant demandé doit tenir compte de la grille salariale (salaire chargé) de la structure d'accueil du candidat. Il peut inclure une partie des charges de fonctionnement (petit investissement, fournitures, déplacements).

### Pour les projets de recherche-action

Le financement est apporté sous forme de subvention, annuelle ou pluriannuelle, qui peut prendre en charge une partie des frais liés à la mise en œuvre du projet, des salaires des personnels dédiés (en dehors des emplois publics déjà financés) voire de petits équipements indispensables à la recherche. Des cofinancements sont attendus.

## Comment répondre ?

Le dossier de candidature est à compléter en ligne sur [fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org), rubrique *Trouver un financement*.

**Attention, les candidatures s'effectuent exclusivement en ligne. Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.**

Les modalités de réponse sont précisées dans le dossier de candidature. Pour les thèses et post-doctorats, le dossier devra comporter une lettre d'engagement du directeur de l'unité d'accueil.

**Date limite de réception des dossiers : 20 février 2019 à 17h.**

Les demandes seront évaluées par un comité scientifique constitué d'experts indépendants bénévoles. Les résultats seront communiqués exclusivement par voie électronique et postale à l'issue du jury qui se réunira début avril 2019.

## Et si votre projet est hors sujet ?

Afin de soutenir la transition agro-écologique des agricultures de France, d'Europe et du monde, **la Fondation de France**, au travers de ses programmes en France et en Afrique de l'Ouest, et **la Fondation Daniel et Nina Carasso** avec son axe *Alimentation durable* en France et en Espagne, ont décidé d'unir leurs moyens pour mobiliser les acteurs et fédérer les porteurs d'enjeux dans les domaines de la recherche, du développement et de la recherche de solutions tant à l'échelle locale qu'à celles, plus vastes, allant du bassin de consommation à la région ou au pays.

N'hésitez pas à consulter les appels à projets *Transitions alimentaires et agro-écologiques : projets de recherche et d'expérimentation* et *Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest* sur le site de la Fondation de France.

Avec les 841 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu plus de 170 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux: l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche  
75008 Paris  
Tél.: 01 44 21 31 00  
Fax: 01 44 21 31 01  
[fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org)

